

03 mai 2010 -11:36

Le Ministre Vanackere sur la Conférence d'examen du Traité de Non-prolifération

Le Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere sur la Conférence d'examen du Traité de Non-prolifération (New York, 3 - 28 mai 2010).

Le Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere sur la Conférence d'examen du Traité de Non-prolifération (New York, 3 - 28 mai 2010).

Le Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere sur la Conférence d'examen du Traité de Non-prolifération (New York, 3 - 28 mai 2010). Bruxelles, le 2 mai 2010 Le 3 mai démarre la Conférence d'examen du Traité sur la Non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Cette conférence doit insuffler une nouvelle vie au processus TNP. La prolifération des armes nucléaires constitue en effet une menace sérieuse pour la sécurité internationale. « Le non-respect du traité par des pays comme l'Iran et la Corée du nord risque d'affaiblir le régime international de non-prolifération et il faut donc s'attaquer résolument à ce problème », déclare Steven Vanackere. « L'Agence internationale de l'Energie atomique (AIEA) doit pouvoir effectuer convenablement la tâche de vérification qui lui a été confiée et ceci nécessite une meilleure coopération de la part des pays concernés. En même temps, nous devons aussi œuvrer concrètement à un monde sans armes nucléaires ». « Des développements positifs récents, comme le nouveau traité START et le Sommet sur la Sécurité nucléaire, renforcent l'espoir de nouvelles avancées dans la bonne direction. Au sein de l'OTAN, j'ai, avec mes collègues des Pays-Bas, du Luxembourg, d'Allemagne et de Norvège, contribué à lancer le débat sur le rôle futur des armes nucléaires et sur l'importance du désarmement et de la non-prolifération dans le nouveau concept stratégique. C'est avec une même ouverture d'esprit que, à la Conférence TNP, avec nos partenaires européens, nous formulerons des propositions dans tous les domaines couverts par le traité. » Le Ministre Vanackere se joint à l'appel de la Haute représentante de l'UE, Mme Ashton, visant à faire accepter, lors de Conférence d'examen du TNP, un plan d'action contenant des mesures concrètes et équilibrées pour garantir l'avenir du TNP. Steven Vanackere souligne à cet égard l'équilibre nécessaire entre les trois piliers du TNP : la prévention de la propagation des armes nucléaires, le désarmement nucléaire et la promotion de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be